



La Gazette de

n°10

Mortefontaine

Spécial passeport du civisme





Compte tenu des élections municipales à venir, il n'y aura pas d'éditorial du Maire.

<b><i>Hommage à Raymonde Lenfant .....</i></b>	<b><i>3</i></b>
<b><i>Le Passeport du civisme : une belle aventure en famille.....</i></b>	<b><i>4</i></b>
<b><i>Accueil d'une réunion internationale à la mairie.....</i></b>	<b><i>7</i></b>
<b><i>Les poiriers de Mortefontaine : Monuments du paysage et témoins du temps .....</i></b>	<b><i>8</i></b>
<b><i>Une cour d'école plus verte et une énergie plus propre pour demain.....</i></b>	<b><i>10</i></b>
<b><i>Reprise de concessions au cimetière communal .....</i></b>	<b><i>12</i></b>
<b><i>Les Mots en l'Aire : quatre beaux rendez-vous de théâtre.....</i></b>	<b><i>13</i></b>
<b><i>Mortefontaine rejoint la marque « Villes Impériales » .....</i></b>	<b><i>15</i></b>
<b><i>Et si on créait un club d'œnologie ? .....</i></b>	<b><i>17</i></b>
<b><i>Un bassin d'orage pour protéger la rivière Thève .....</i></b>	<b><i>18</i></b>
<b><i>Mise en garde contre le démarchage par téléphone et à domicile .....</i></b>	<b><i>19</i></b>
<b><i>Informations .....</i></b>	<b><i>20</i></b>

## Hommage à Raymonde Lenfant



C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès de Madame Raymonde Lenfant, conseillère municipale depuis 2020.

Raymonde était bien plus qu'une élue. Mon amie, ma chère voisine, elle incarnait la gentillesse, la fidélité, la loyauté et la bienveillance. Toujours présente, attentive et souriante, elle savait écouter et rassembler. Son engagement, son enthousiasme et sa conviction ont été déterminants dans la

formation de notre équipe municipale en 2020. C'est grâce à elle que j'ai eu la force et l'envie de me lancer dans cette aventure commune pour Mortefontaine.

Raymonde aimait profondément son village. Passionnée par la nature, par l'urbanisme et par la qualité du cadre de vie, elle s'est investie sans relâche dans le fleurissement et l'embellissement de Mortefontaine. Elle avait le sens du beau, le goût du détail, et la patience des jardiniers qui savent que la nature récompense la constance. Son regard, ses idées et son énergie ont contribué à rendre notre commune plus accueillante, plus harmonieuse, plus vivante.

Mais Raymonde, c'était aussi la joie de vivre : fine cuisinière, amoureuse des bonnes choses, pleine d'humour et de projets, elle savait transformer chaque moment en partage et en amitié.

À ses côtés, Roger, son mari, a toujours été un pilier de la vie communale. Bricoleur infatigable, bénévole engagé, il a participé à tant de réalisations qui font aujourd'hui la fierté du village. Ensemble, ils formaient un couple uni par la générosité, le travail et l'amour du bien commun.

Raymonde nous quitte, mais son souvenir restera vivant dans le cœur de tous ceux qui l'ont connue et aimée.

À Roger, à sa famille et à ses proches, nous adressons nos pensées les plus sincères et les plus émues.

## Le Passeport du civisme : une belle aventure en famille

C'est une belle nouveauté pour nos jeunes citoyens de Mortefontaine !

Cette année, 120 élèves de CM1 et CM2, issus à la fois de l'école publique de Mortefontaine et de l'école privée Saint-Dominique, ont reçu leur Passeport du civisme.

Ce livret original et stimulant les invite, tout au long de l'année, à découvrir ce que signifie "être citoyen" à travers des actions concrètes, utiles et pleines de sens.

Après la journée de lancement en septembre, les élèves ont déjà vécu une belle aventure : le 6 octobre, ils ont visité deux lieux emblématiques de notre histoire nationale — les Invalides et l'Assemblée nationale. Ce fut une journée à la fois solennelle et joyeuse, riche en découvertes et en émotions. Ils ont pu mesurer combien notre République repose sur



*Bas-relief du tombeau de Napoléon 1er*



*Réception par la présidente de l'Assemblée nationale*

des valeurs fortes : le respect, la mémoire, l'engagement et la responsabilité.

Mais le Passeport du civisme ne se résume pas à ces sorties collectives : c'est une aventure qui se poursuit à la maison, avec vous, les parents. Chaque mission proposée dans le livret — un geste de solidarité, une action pour l'environnement, une visite patrimoniale, ou encore un engagement citoyen — est une occasion unique de vivre un moment d'apprentissage et de complicité avec votre enfant.

Il revient donc aux familles de s'emparer de ce passeport, d'organiser certaines visites ou découvertes, et de permettre ainsi aux enfants de remplir leurs missions. La directrice et les

enseignants accompagnent le projet, mais ils ne peuvent pas tout faire : c'est en partageant cette responsabilité éducative que le Passeport du civisme prendra tout son sens.

Ce passeport n'est pas un devoir de plus, mais un outil de bienveillance et d'éducation partagée, qui aide les enfants à comprendre les valeurs qui fondent la vie en société. Ensemble, école, commune et parents, nous formons un véritable cercle éducatif, où chacun a sa place.

Car au-delà des missions et des coups de tampons attendus sur le passeport, c'est bien la construction de vrais citoyens qui est en jeu : curieux, respectueux, solidaires et conscients de leurs droits comme de leurs

devoirs. En fin d'année, une cérémonie de remise d'insigne viendra saluer l'engagement des élèves et des familles les plus investis — un moment simple mais fort, pour célébrer l'éducation au civisme et le plaisir d'apprendre ensemble.

*Tombeau du Roi de Rome*



*Tombeau de Napoléon Bonaparte*



*Tombeau de Joseph Bonaparte*

## Accueil d'une réunion internationale à la mairie



La mairie de Mortefontaine a eu l'honneur d'accueillir une réunion internationale du ministère de l'Intérieur, organisée par l'Office français de la biodiversité des Hauts-de-France. Cet échange a réuni des fonctionnaires venus des pays des Balkans – Croatie, Macédoine du Nord, Slovénie et Bosnie-Herzégovine – autour des grands enjeux de la lutte contre la délinquance en milieu rural.

Les discussions ont porté sur la prévention des dépôts sauvages, la lutte contre le braconnage, la circulation illégale de véhicules à moteur dans les espaces naturels et la protection des milieux ruraux sensibles. La commune de Mortefontaine a assuré l'ensemble du soutien logistique, mettant à

disposition la salle du conseil municipal, l'ensemble des moyens nécessaires au bon déroulement des travaux.

Un lunch debout, offert par le ministère de l'Intérieur a été servi dans la mairie favorisant les échanges entre participants. La tenue de cette réunion à Mortefontaine témoigne de la qualité des relations entretenues entre la commune et l'OFB, notamment à travers les actions conjointes menées pour lutter contre la circulation illégale des véhicules à moteur en forêt. Cette rencontre internationale, placée sous le signe de la coopération et du respect de l'environnement, a permis à Mortefontaine de mettre en valeur son engagement pour un cadre de vie rural exemplaire et durable.

## Les poiriers de Mortefontaine : Monuments du paysage et témoins du temps



Lorsqu'en 1798, Joseph Bonaparte acquiert le château de Mortefontaine, il s'attache à faire de son domaine un modèle d'équilibre entre beauté, ordre et production. Comme le rappelle la *Société d'Histoire Aquilon*, il investit des sommes considérables dans le réaménagement du parc, le drainage des zones humides, la création de pépinières et la plantation d'arbres fruitiers, notamment des poiriers d'alignement. Pour lui, un domaine devait non seulement plaire à l'œil mais aussi rapporter de quoi s'entretenir — une vision à la fois esthétique et économique, caractéristique du rationalisme agricole de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Ces plantations s'inscrivaient dans un cadre paysager déjà façonné par les générations

précédentes. Louis II Le Peletier, ancien propriétaire du domaine avant la Révolution, avait déjà transformé Mortefontaine en un paysage structuré de vallons, de haies et de vergers. Joseph Bonaparte prolonge cette œuvre en amplifiant le maillage arboré et en imposant une vision ordonnée du territoire, visible sur les plans du cadastre napoléonien de 1810 et les relevés du plan de 1839 conservés à la Bibliothèque nationale de France

Les poiriers de Mortefontaine s'alignaient alors le long des chemins, formant de véritables corridors agricoles et esthétiques. Les variétés plantées, souvent rustiques et âpres, n'étaient pas destinées à la consommation humaine : elles servaient à



nourrir les cochons, après cuisson dans de grands chaudrons. Ces arbres, à la fois utiles et ornementaux, traduisaient la complémentarité entre le paysage nourricier et le paysage d'agrément.

Les sources du GEMOB (document consultable en mairie) rappellent que Joseph

Bonaparte fit appel à Antoine-Denis Lefèvre, jardinier et pépiniériste renommé, pour ces plantations. Son travail associait rigueur géométrique et adaptation au relief, renforçant la structure visuelle du domaine tout en favorisant la productivité agricole. Le paysage de Mortefontaine se composait alors d'une mosaïque de bois, de vergers, de prairies et de zones humides — notamment autour de la Thève — qui conféraient au territoire une richesse écologique exceptionnelle.

Aujourd'hui encore, ces poiriers bicentennaires demeurent les ultimes témoins d'une époque où l'économie rurale façonnait le cadre de vie. Leurs troncs noueux et leurs silhouettes tordues racontent deux siècles d'histoire, de tempêtes et de soins successifs. Ils sont devenus de véritables monuments du vivant, comparables à des chapelles ou à des croix de chemin dans leur fonction de repère et de mémoire.

C'est pourquoi la chute ou l'abattage d'un de ces arbres suscite toujours une profonde émotion. Voir tomber un poirier de Joseph Bonaparte, c'est perdre un fragment de l'histoire de Mortefontaine. Ces arbres ont vu

passer les Bonaparte, les fermiers du XIX<sup>e</sup> siècle, les guerres et les mutations du monde rural. Leur disparition marque à chaque fois un deuil discret du paysage.

Conscients de cette valeur patrimoniale, les agriculteurs de Mortefontaine ont choisi de les respecter. Ils ont pris l'engagement de ne plus labourer à proximité de leurs troncs, préservant leurs racines fragiles. Ce geste simple mais essentiel permet de prolonger la vie d'arbres âgés de près de deux cents ans et de maintenir un lien tangible avec le passé. Espérons qu'ils respecteront cette promesse.

Cette reconnaissance est désormais officielle : les poiriers de Mortefontaine sont classés au titre des "arbres remarquables" dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ce classement, inspiré par les recommandations du GEMOB, consacre leur importance à la fois écologique, paysagère et historique. Il rappelle que ces arbres ne sont pas de simples témoins du passé, mais des acteurs vivants de la continuité du territoire.

Préserver les poiriers de Mortefontaine, c'est préserver l'âme du paysage voulu par Joseph Bonaparte. C'est aussi rendre hommage à la patience des générations qui, depuis deux siècles, ont su entretenir un équilibre entre la nature, la culture et le travail humain. À travers eux, Mortefontaine conserve non seulement un décor, mais un souffle d'histoire — celui d'un domaine où la beauté, l'utilité et la mémoire ne font qu'un.

## Une cour d'école plus verte et une énergie plus propre pour demain

La commune de Mortefontaine poursuit sa cour d'école et de la création d'une centrale



transition écologique avec un projet ambitieux qui associe végétalisation de la cour d'école et production locale d'énergie solaire. Deux volets d'une même démarche : rendre le village plus agréable à vivre, plus durable et plus exemplaire face aux défis climatiques.

### Une réflexion engagée avec le parc naturel régional et le syndicat de l'énergie

Ce projet est né il y a trois ans d'une réflexion menée avec le Parc Naturel Régional Oise – Pays de France, qui a accompagné la commune dans ses premières études. Financé par le Parc, le diagnostic initial a confirmé la faisabilité technique et environnementale de la transformation de la

solaire.

Depuis, le projet a mûri : les études ont été affinées, les orientations validées, et l'équipe d'architecture travaille aujourd'hui à la finalisation des autorisations d'urbanisme. Le lancement des appels d'offres est prévu très prochainement.

Une cour d'école repensée pour le jeu, la nature et le confort

Actuellement, la cour de l'école de Mortefontaine est un vaste espace minéral, peu ombragé, qui se réchauffe fortement en été. Le projet prévoit de la transformer en un espace vivant, végétalisé et accueillant, où les enfants pourront jouer, se détendre et découvrir la nature.



Des arbres et massifs plantés apporteront ombre et fraîcheur, tandis que la cour sera organisée en plusieurs zones : espaces de jeux libres, coins calmes, aires naturelles et terrains de sport. Un préau permettra aux enfants de profiter de la cour en toute saison.

Le cœur du projet est la création d'un stade multisport, de taille réduite, pensé à la fois pour les enfants et adapté aux contraintes d'espace de la cour existante. S'il ne permet pas les dimensions d'un terrain complet, il offrira néanmoins un espace polyvalent pour les sports collectifs et les jeux libres. Il deviendra le seul équipement de sport collectif de la commune, ouvert à tous en dehors des heures d'école. On peut toujours regretter le manque d'espace foncier dont dispose la commune, mais ce projet démontre qu'il est possible d'en tirer le meilleur parti avec créativité et sobriété.

## **Un chantier à financement maîtrisé et à portée écologique**

Les premiers travaux concerneront le mini-stade multisport, dont la commune vient d'obtenir l'autorisation d'aménager. Ils débuteront dès la fin de novembre, principalement les mercredis et samedis pour

les interventions bruyantes, afin de ne pas perturber l'école.

L'ensemble du chantier s'étalera sur le premier semestre 2026, avec une priorité donnée aux vacances scolaires.

Le financement du projet est déjà assuré à 33 % par le Conseil départemental de l'Oise. Une demande de subvention sera prochainement déposée auprès de l'Agence de l'eau, afin de soutenir la désimperméabilisation de cette surface aujourd'hui très minérale et d'accompagner la mise aux normes des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées, actuellement mélangés contrairement à la réglementation.

## **Une centrale solaire pour l'autoconsommation communale**

En parallèle, Mortefontaine investit dans la production d'énergie renouvelable. Le toit du hangar technique communal accueillera une centrale solaire photovoltaïque de 40 kW, destinée à l'autoconsommation collective des bâtiments municipaux : école, mairie, salle communale et services techniques. Cette installation permettra de réduire durablement la facture énergétique de la commune tout en produisant une électricité locale et propre.

## Reprise de concessions au cimetière communal



Cette opération est soutenue par l'État et le Conseil départemental de l'Oise. La commune de Mortefontaine a engagé une opération de reprise des concessions en état d'abandon dans le cimetière communal.

Cette démarche, prévue par le Code général des collectivités territoriales, vise à garantir la dignité des lieux de mémoire et à optimiser l'espace funéraire dans le respect des défunts et des familles.

Après un constat d'abandon réalisé conformément à la réglementation, les concessions concernées font l'objet d'une procédure publique : affichage en mairie et au cimetière, relevé des emplacements, puis constatation définitive à l'issue d'un délai légal de trois ans si aucune famille ne se manifeste. L'opération de reprise des concessions du cimetière communal représente un investissement important pour la commune de Mortefontaine. Grâce au soutien de l'État, via la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), et du Conseil départemental de l'Oise (CD60), cette démarche bénéficie

d'un financement public à hauteur de 77,96 % du coût total des travaux.

La DETR apporte une aide de 9 885,96 € (45 %) et le Département une subvention complémentaire de 7 240 € (32,96 %). Ce partenariat financier témoigne de l'engagement partagé de l'État, du Département et de la commune pour la préservation et la mise en valeur du patrimoine funéraire de Mortefontaine.

Cette aide permet de financer les travaux de relevage, de remise en état et d'aménagement des espaces repris, contribuant ainsi à la préservation du patrimoine funéraire communal.

La municipalité rappelle que les familles concernées peuvent s'informer en mairie sur les concessions en cours de procédure ou sur les possibilités de renouvellement de concession. Le règlement du cimetière élaboré en 2023 est consultable en mairie ou peut vous être envoyé par mail. Il sera très prochainement en ligne.

## Les Mots en l'Aire : quatre beaux rendez-vous de théâtre



*Spectacle « Sacré Pathelin ! » par la troupe Légende*

La salle des fêtes de Mortefontaine a accueilli, dans le cadre du festival « Les Mots en l'Aire », quatre spectacles d'une grande qualité : une comédie enlevée, un « one woman show », une pièce pour les enfants, une comédie musicale pleine d'énergie. Chaque spectacle a révélé le talent et la passion des artistes venus à la rencontre du public.

Les spectateurs présents ont vécu de vrais moments d'émotion, de rires et de partage. Tous ont salué la justesse du jeu, la créativité des mises en scène et la générosité des interprètes. Le festival a pleinement tenu sa promesse : faire vivre les mots, la musique et le plaisir du spectacle vivant au cœur du village.

Un seul regret, toutefois : le peu de spectateurs. Les artistes, investis et sincères, auraient mérité une salle plus remplie. Le théâtre et la comédie musicale sont des arts qui se nourrissent de la présence et de

l'écoute du public. Leur travail prend toute sa



*Spectacle « Ça coule de source » par la compagnie Un Coin de théâtre*

force quand la salle vibre en retour. Ce constat n'enlève rien à la réussite de cette édition, portée par un accueil chaleureux et une organisation exemplaire. Il rappelle simplement combien la culture a besoin de chacun de nous pour exister pleinement.

Souhaitons que les prochaines éditions attirent davantage de curieux : le festival « Les Mots en l'Aire » reste une belle invitation à découvrir le théâtre, la musique et la joie du spectacle partagé



*Comédie musicale « Le Secret » par la compagnie Incantata*



*Spectacle « La Cabane magique » par la compagnie Préfabriquée.*



## Mortefontaine rejoint la marque « Villes Impériales »



Mortefontaine vient de franchir une nouvelle étape dans la valorisation de son patrimoine et de son histoire en rejoignant, en tant que partenaire, le réseau national des Villes Impériales. Ce label prestigieux, créé pour mettre en lumière les communes liées à l'histoire napoléonienne et au Second Empire, rassemble aujourd'hui une trentaine de villes françaises dont Compiègne, Fontainebleau, Rueil-Malmaison, Ajaccio ou encore Saint-Cloud.

Cette adhésion reconnaît la richesse historique de Mortefontaine, intimement liée à la période impériale. En effet, c'est ici que Joseph Bonaparte, frère aîné de Napoléon Ier, fit l'acquisition du château en 1798. Mortefontaine fut alors le théâtre de nombreux événements diplomatiques et politiques majeurs, notamment la signature de la Convention de Mortefontaine en 1800 entre la France et les États-Unis, acte fondateur du rétablissement des relations entre les deux nations.



Devenir partenaire du réseau “Ville Impériale”, c’est avant tout s’engager dans une dynamique collective : valoriser un héritage historique commun, renforcer l’attractivité touristique et culturelle du territoire, et partager des actions de promotion autour du patrimoine impérial français. Mortefontaine participera ainsi aux échanges entre collectivités membres, à la diffusion des bonnes pratiques et à la préparation d’événements conjoints destinés à faire rayonner l’histoire impériale sous toutes ses formes.

Cette démarche s’inscrit pleinement dans la volonté municipale de préserver et d’embellir le cadre de vie des Mortifontains. À travers ce partenariat, la commune réaffirme son attachement à un urbanisme harmonieux, à la qualité paysagère de ses espaces publics et à la mise en valeur de ses bâtiments emblématiques. Développer cette marque,

c’est aussi affirmer l’excellence de notre village, où patrimoine, nature et vie locale s’équilibrent avec élégance.

Dans la continuité de cette dynamique, la municipalité souhaite associer les écoles publiques et privées de Mortefontaine à la découverte de ce passé impérial. Des projets éducatifs et culturels seront progressivement mis en place pour sensibiliser les plus jeunes à l’histoire locale et à ses liens avec l’étranger. Enfin, le jumelage avec nos amis américains de Bordentown, où Joseph Bonaparte vécut après son exil, prendra toute sa place dans cette ouverture internationale, en favorisant les échanges entre élèves et habitants autour des valeurs de culture, de mémoire et d’amitié entre les peuples.

Cette entrée en partenariat marque ainsi une première étape vers une mise en valeur toujours plus ambitieuse du patrimoine et du cadre de vie de Mortefontaine.

## Et si on créait un club d'œnologie ?



Et si nous faisons naître à Mortefontaine un club d'œnologie ? L'idée est simple, mais pleine de promesses : créer du lien autour du vin, de sa culture et de l'art de le partager. Le vin, c'est à la fois une histoire, un savoir-faire, une mémoire des terroirs et une source inépuisable de convivialité. Il parle de nature, de travail patient, de rencontres et de plaisir.

À Mortefontaine, peu savent que la mairie abrite une cave remarquable, discrète mais

authentique, entièrement restaurée en 2024. Cet espace, chargé d'histoire, a retrouvé tout son éclat et n'attend plus qu'à revivre. Quelle plus belle destination pour un lieu de partage et de découverte ? Il pourrait devenir un petit centre de culture œnologique, ouvert à toutes celles et ceux qui souhaitent s'initier, déguster, ou simplement passer un moment agréable en bonne compagnie.

L'objectif de ce futur club n'est pas de réunir des spécialistes, mais des curieux et d'apprendre ensemble. Chacun y aurait sa place, qu'il s'agisse d'un amateur éclairé ou d'un simple amateur de bons moments. Les séances pourraient mêler initiation à la dégustation, découverte des régions viticoles françaises, exploration de la viticulture durable, ou encore rencontres avec des vignerons.

Au-delà du vin, il s'agit surtout de recréer du lien entre habitants, dans un esprit de curiosité et de partage. Mortefontaine a toujours su cultiver son art de vivre ; ce club pourrait en devenir un symbole vivant, alliant patrimoine, convivialité et transmission.

Une première réunion sera bientôt organisée pour présenter l'idée, recueillir les envies et peut-être désigner un passionné pour animer les rencontres.

Créer un club d'œnologie, c'est célébrer ensemble l'art du vin, mais surtout le plaisir d'être ensemble — à Mortefontaine, tout simplement. Venez en mairie ou inscrivez-vous par mail !

## Un bassin d'orage pour protéger la rivière Thève



Début janvier 2026, débuteront les travaux de création d'un bassin d'orage dans l'enclos de la station de refoulement des eaux usées, située rue du Val, tout en bas du village. Ce chantier, d'une durée estimée à trois mois, constitue une étape essentielle pour la protection de la rivière Thève et la préservation de la biodiversité qui y vit.

Lors de fortes pluies, le réseau d'assainissement de Mortefontaine est souvent surchargé par des "eaux parasites", c'est-à-dire des eaux pluviales qui pénètrent par erreur dans les canalisations d'eaux usées, notamment par certaines gouttières encore raccordées à ce réseau. Ces apports excessifs provoquent une saturation de la station de refoulement, qui renvoie habituellement les eaux usées de

Mortefontaine et de Plailly vers la colline de Survilliers par une conduite forcée.

Lors de ces surcharges, il arrive que le réseau déborde, entraînant une pollution directe de la Thève. Ces déversements accidentels constituent une atteinte grave à l'équilibre écologique de la rivière et représentent une menace pour la faune et la flore aquatiques. Pour remédier à cette situation, l'Agence de l'eau a demandé au SICTEUB (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Eaux Usées du Bassin de la Thève) de réaliser un bassin d'orage à proximité de la station. Cet ouvrage permettra de stocker temporairement le surplus d'eaux pluviales pendant les épisodes pluvieux, puis de les repomper progressivement vers le réseau d'assainissement une fois la pluie terminée.

Ce dispositif contribuera à éviter les débordements, à améliorer le fonctionnement du réseau et surtout à préserver durablement la qualité de la Thève en aval.

Parallèlement, la lutte contre les connexions de gouttières au réseau d'assainissement reste une action permanente. Ces branchements, souvent anciens, sont une cause majeure des surcharges du réseau.

La Commune invite donc tous les habitants à déconnecter leurs gouttières du réseau d'eaux usées afin de limiter les apports d'eaux pluviales.

À ce titre, des subventions sont prévues par l'Agence de l'eau, le syndicat de l'assainissement peut accompagner les particuliers dans cette démarche vertueuse.



## Mise en garde contre le démarchage par téléphone et à domicile

⚠ Alerte à la population – Attention aux appels frauduleux et au démarchage illégal

Chers habitants,

La mairie de Mortefontaine vous informe que plusieurs administrés — ainsi que la mairie elle-même — reçoivent actuellement des appels téléphoniques frauduleux d'un soi-disant *bureau d'études* proposant l'installation gratuite de pompes à chaleur dans le cadre du dispositif *Ma Prime Rénov'*.

👉 Ces appels sont mensongers. Il s'agit de démarchage téléphonique trompeur, strictement interdit par la loi et sans aucun lien avec les services de l'État ou la commune.

⚠ Rappel important :

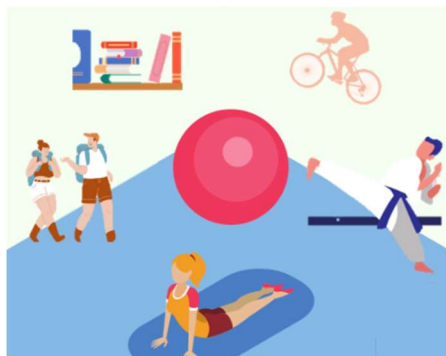
- Le démarchage à domicile est soumis à autorisation du maire.
- La mairie de Mortefontaine refuse systématiquement toute autorisation de démarchage à domicile.
- En conséquence, toute personne ou entreprise se présentant à votre porte pour proposer des travaux ou des installations agit illégalement.

✅ Pour vos projets (pompe à chaleur ou autres travaux d'entretien) :

- Faites appel uniquement à des artisans ou des autoentrepreneurs qualifiés, déclarés, et idéalement recommandés par vos voisins ou vos amis,
- Vérifiez toujours que l'entreprise est enregistrée et possède un numéro SIRET,
- Payez vos factures avec TVA, c'est la garantie que vous avez affaire à une entreprise régulière,
- Et n'oubliez pas : l'installation d'une pompe à chaleur est soumise à une autorisation d'urbanisme. Avant tout projet, contactez la mairie pour connaître la marche à suivre.

Dans notre beau pays, rien n'est jamais "gratuit" : restons vigilants face aux fausses promesses et aux pratiques frauduleuses.

## Informations



### Les associations :

**A.M.E.E.L** : Gym et Yoga : Eve MARIN 07.85.59.42.43 [ameel@orange.fr](mailto:ameel@orange.fr)

**Bibliothèque** : Mme Arbaret 03.44.54.46.99

**Fil d'argent** : Mme WOZNIK-BOGHOSIAN [amwboghossian@orange.fr](mailto:amwboghossian@orange.fr)

**Karaté Club de Mortefontaine** : Patrick HAI 06.35.30.01.60

**R.E.M.O** : Restauration de l'église de Mortefontaine : Mme Gire 06.30.22.12.52

**E.S.G.M.O** : Activités sportives adaptées à tous : 06.71.63.36.24

[asso.esgmo@gmail.com](mailto:asso.esgmo@gmail.com)



	MAIRIE	AGENCE POSTALE
LUNDI	FERMÉE	FERMÉE
MARDI	08H30-12H30 et 16H-18H30	08H30-12H30
MERCREDI	08H30-12H30	08H30-12H30
JEUDI	08H30-12H30	08H30-12H30 et 17h-18h
VENDREDI	08H30-12H30	08H30-12H30
SAMEDI	08H30-12H30	08H30-12H30

Toutes les infos et actualités sur notre site [mortefontaine60](http://mortefontaine60.com) qui est en cours d'évolution pour un meilleur accueil

Aidez-nous à le faire vivre en suggérant des améliorations ou en venant participer à la conception !

ISSN 3000-5914